

Produit

AMUNDI ACTIONS EURO HORIZON ENVIRONNEMENT (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011358092 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 03/12/2025.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ACTIONS EURO HORIZON ENVIRONNEMENT, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : L'objectif de gestion du fonds est de surperformer l'indice de référence (tel que défini ci-après) en s'exposant aux actions de la zone euro contribuant positivement aux enjeux environnementaux et climatiques.

Du 3 décembre 2025 au 3 décembre 2027 (« Période de Réexposition »), l'exposition du fonds au marché monétaire sera dégressive ; en parallèle, l'exposition aux marchés actions augmentera progressivement pour représenter la totalité de l'actif du fonds à compter du 3 décembre 2027.

Ceci, via une stratégie de couverture partielle de l'exposition du fonds au risque actions (*voir infra*). Cette exposition sera alors fixée à 25% de l'actif le 3 décembre 2025 dans le cadre d'un profil d'investissement dit « Prudent », puis à 50% de l'actif le 3 août 2026 (profil dit « Equilibre »), puis à 75% le 5 avril 2027 (profil dit « Dynamique »), avant que le fonds ne soit pleinement exposé au risque actions de la zone euro le 3 décembre 2027.

Compte tenu de l'objectif de gestion et de l'exposition progressive aux marchés actions, l'indice de référence du fonds est la combinaison :

- pour l'exposition aux marchés actions décrite ci-dessus, du MSCI EMU ex-Fossil Fuels, dividendes nets réinvestis ;
- pour la part non exposée aux actions (actifs peu risqués et équivalents monétaires), de l'€STR Capitalisé.

L'indice MSCI EMU ex-Fossil Fuels regroupe les grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés de la zone Euro, tout en excluant les sociétés exposées aux combustibles fossiles (pétrole, gaz, charbon). L'€STR (Euro Short Term Rate) exprime le taux du marché monétaire euro au jour le jour.

Le fonds est géré activement de manière discrétionnaire. Pour parvenir à l'objectif de gestion, l'équipe de gestion sélectionne des actions de sociétés de la zone euro (essentiellement les entreprises du MSCI EMU), en favorisant les entreprises engagées dans les enjeux environnementaux et climatiques. Le fonds pourra toutefois investir en dehors de cet univers d'investissement jusqu'à 10% de son actif.

Ainsi, au minimum 80% des titres en portefeuille incluent des revenus d'activités vertes alignées sur la taxonomie de l'Union Européenne (« green shares ») et/ou contribuent à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs de développement durables « ODD » des Nations Unies liés aux enjeux environnementaux et climatiques (ODD n° 7, 9, 11 et 13), à travers leurs produits, services et processus.

L'OPC n'investit pas dans les entreprises :

- qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...)
- dont certaines activités portent préjudices à l'un des 17 ODD de l'ONU.

Les sociétés alors investissables font l'objet d'un ensemble de notations extra-financières (scores ODD, ESG*, niveau de participation aux activités vertes, émissions carbone) liées principalement à la thématique environnementale et climatique promue par le fonds.

Par la suite, l'équipe de gestion mène une analyse financière quantitative multifactorielle, qui vise à sélectionner des entreprises avec un potentiel de performance élevé (rentabilité, valorisation non-excessive, faibles levier et volatilité, ...) tout en limitant la volatilité et en maximisant la diversification sectorielle et géographique du fonds.

L'objectif est ainsi de sélectionner les entreprises à la fois en fonction de leurs contributions aux enjeux environnementaux et climatiques ou de leur apport en termes de performance et de diversification.

Les entreprises sélectionnées peuvent mener des activités qui ne sont pas liées à l'environnement ou au climat.

Limites des approches extra-financières retenues : l'approche « Best-in-class » n'exclut aucun secteur d'activité a priori, l'alignement des entreprises aux ODD est global, sans qualification sur la nature de la stratégie mise en œuvre, les données d'alignement à la taxonomie européenne et d'émissions de CO2e du scope 3 peuvent être incomplètes. Pour plus d'informations sur la stratégie extra-financière mise en œuvre et le détail des potentielles limites, veuillez-vous référer au Prospectus.

Pendant la Période de Réexposition, ce processus est mis en œuvre avant l'application de la stratégie de couverture.

A titre indicatif, l'allocation d'actif cible pendant la Période de Réexposition est de 90% d'actions européennes et 10% en produits dérivés et équivalent monétaires. La stratégie de couverture est, quant à elle, réalisée avec des instruments dérivés (futurs) sur indices Actions permettant de construire, selon le cas, un profil d'investissement Prudent, Equilibre ou Dynamique.

L'exposition globale du fonds aux marchés actions oscillera à l'intérieur d'une fourchette comprise entre 75 et 120% de l'actif. Le fonds pourra également investir jusqu'à 20% de son actif en produits de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de l'actif net du fonds.

AMUNDI ACTIONS EURO HORIZON ENVIRONNEMENT est éligible au PEA.

Afin d'évaluer la prise en compte des critères extra-financiers dans la gestion du fonds, au regard des caractéristiques ESG* promues par le portefeuille, la société de gestion utilise l'indice *MSCI EMU*, indice représentatif des grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés de la zone Euro. Cet indice sera également utilisé afin de suivre l'empreinte carbone du portefeuille.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

*notation ou caractéristiques « ESG » de chaque émetteur sur les aspects Environnementaux, Sociaux et/ou de Gouvernance d'entreprise.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ACTIONS EURO HORIZON ENVIRONNEMENT.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ACTIONS EURO HORIZON ENVIRONNEMENT.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 980	€7 950
	Rendement annuel moyen	-20,2%	-4,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 400	€9 480
	Rendement annuel moyen	-6,0%	-1,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 240	€10 430
	Rendement annuel moyen	2,4%	0,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 840	€11 940
	Rendement annuel moyen	8,4%	3,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 01/09/2017 et le 01/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 01/04/2016 et le 01/04/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 01/03/2020 et le 01/03/2025

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR 10 000 investi.

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€362	€863
Incidence des coûts annuels**	3,7%	1,7%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,52% avant déduction des coûts et de 0,85% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,50% du montant investi / 250 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 250 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres administratifs d'exploitation	coûts 0,65% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	63,38 EUR
Coûts de transaction	0,50% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	48,75 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ACTIONS EURO HORIZON ENVIRONNEMENT pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.